



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ D'ANTANANARIVO
PRÉSIDENCE

VICE-PRÉSIDENCE EN CHARGE DES RESSOURCES
HUMAINES ET DES AFFAIRES ACADEMIQUES

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

DECISION N° 159 /25/UA/PR/VPRHAA/DRH

Portant nomination des Points Focaux des Projets Scientifiques menés conjointement par le Marine Science and Engineering Guangdong Laboratory, Guangzhou, P.R China et l'Université d'Antananarivo « Madagascar ».

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

- Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2022-018 du 30 Janvier 2023 portant orientation générale du Système d'Education, d'Enseignement et de Formation à Madagascar ;
Vu l'Ordonnance n° 92-030 du 17 Juillet 1992 portant création des Universités ;
Vu le Décret n° 2002-565 du 04 Juillet 2002 modifié par les Décrets N°2010-129 du 11 Mars 2010, n°2012-688 du 10 Juillet 2012, n° 2015/1510 du 09 Novembre 2015 et 2022-279 du 02 Mars 2022 fixant l'organisation et le fonctionnement des Universités et des Etablissements d'Enseignement Supérieur ;
Vu le Décret n° 2025-426 du 16 Avril 2025 portant nomination des Présidents des Universités ;

DECIDE :

Article Premier.- Sont nommés Points Focaux des Projets Scientifiques menés conjointement par le Marine Science and Engineering Guangdong Laboratory, Guangzhou, P.R China et l'Université d'Antananarivo « Madagascar », les enseignants énoncés ci-après :

- Point focal Administratif :
- Madame **RAZANAMANANA Haja Lalao**, IM. 403 373, Maitre de Conferences
- Points focaux Techniques :
- Monsieur **RAZAKARIVONY Andrianambinina Andriamarolahy**, IM. 374 716 ; Maitre de Conferences
- Madame **RATSOAVINA Fanomezana Mihaja**, IM. 358 634 ; Maitre de Conferences

Article 2. – La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO
PRÉSIDENCE

VICE-PRÉSIDENCE EN CHARGE DES RESSOURCES
HUMAINES ET DES AFFAIRES ACADEMIQUES

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

SERVICE CENTRAL DU PERSONNEL

Fait à Antananarivo, le **30 JUL 2025**
Signé : Le Président de l'Université d'Antananarivo
RANDRIANASOLO Rivoarison
Professeur Titulaire

« **POUR AMPLIATION CONFORME** »
Antananarivo, le **30 JUL 2025**

N° **1080** /25/UA/PR/VPRHAA/DRH/SCP/DV
DESTINATAIRES

- Intéressés (Pour Notification)
- DirCab – VPRI (Pour Information)
- SAJOREC (Pour Information et Attribution)
Centre Conjoint de Recherche Sino-Africain
- Chrono

